



Avec une revue de presse plus réduite qu'à l'accoutumée et essentiellement orientée sur les REP, cette chronique peut nous faire réfléchir au rôle des institutions et notamment celui de l'Etat et des Collectivités Territoriales.

On assiste actuellement à des tensions de plus en plus fortes entre les différents acteurs, conséquence de l'évolution du paysage de la gestion des déchets. Le passage des questions de salubrité à l'économie circulaire a fait apparaître de nouveaux modes d'actions et donc des nouveaux acteurs qui prennent leur place.

Dans notre domaine, l'Etat a récemment évolué vers des pratiques plus incitatives voire punitives en vue d'accélérer les transitions avec les performances qui vont avec.

Les REP nombreuses ont ajouté de nouveaux partenaires avec des rôles pas toujours très bien définis. Ces acteurs que sont les éco-organismes bousculent les relations établies, occupent des positions dont le poids financier peut être très important et se situent entre l'Etat et les collectivités locales ce qui nous amène à faire, si vous me permettez l'expression, « ménage à trois » et si vous multipliez par le nombre de REP qui chacune ont leur fonctionnement propre, cela se complique encore.

On peut légitimement se poser la question de notre place et de celle de l'Etat dans ce système où l'on renforce le rôle des éco-organismes. Doit-on considérer qu'ils prennent la place des collectivités ? Probablement pas, le principe des REP n'est pas à remettre en question mais beaucoup de collectivités s'émeuvent parfois de voir se réduire leur poids dans les discussions sur le fonctionnement de ces REP. Et c'est là que l'Etat intervient. Il semble aujourd'hui que les concertations soient plus radicales, avec des temps d'échange plus courts et une relation distendue avec les collectivités. Certains éco-organismes se sentent un peu plus libres et n'hésitent pas agir comme ils le veulent.

Il est urgent que le couple Etat – Collectivités Locales se reforme pour, de conserve, intervenir dans l'intérêt de nos concitoyens et faire que le secteur public pèse à nouveau sur ces éco-organismes, non pour réduire leurs champs d'actions mais bien pour avoir un équilibre des échanges et de la répartition des rôles de chacun.

Avec l'arrivée de la nouvelle REP BTP qui va peser lourd dans le paysage, il sera intéressant de voir comment les positions ont évolué...ou non !